

Droit de retrait exercé par les conducteurs de bus

Mme la Présidente de la CACL et M. le Président du Conseil d'exploitation du Conseil d'exploitation présentent les excuses de la Régie communautaire de transport (RCT) qui n'est pas en mesure d'assurer les services de bus ce jour, suite au droit de retrait exprimés par une partie des chauffeurs à cause d'un projectile arrivé sur un bus vendredi 4 mai.

Le CHSCT convoqué en urgence samedi 5 mai ne s'est pas tenu dans la mesure où seuls les élus et une partie des représentants du personnel étaient présents.

Mme la Présidente de la CACL et M. le Président du Conseil déplorent le refus de participer à une instance convoquée dans l'urgence et qui avait pour but de lever le droit de retrait. Le CHSCT sera reconduit ce jour.

Mme la Présidente de la CACL et M. le Président du Conseil d'exploitation s'excusent auprès des usagers pour le service public de transport une nouvelle fois perturbé. Ils en appellent à la responsabilité d'une partie des membres du CHST qui refusent la concertation.